

L'ACTIVITÉ DE L'AGENCE CENTRALE DE RECHERCHES EN 1961

Durant l'année écoulée, l'Agence centrale de recherches a traité 66.348 cas et a ouvert 20.525 enquêtes auprès des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, du Service international de recherches, des ministères, des bureaux d'état civil, des mairies, etc. Le volume du travail demeure donc considérable. Il va sans dire que les événements d'Algérie, du Congo, de Tunis, de l'Angola, de Goa et d'Indonésie n'ont pas manqué d'imposer à l'Agence centrale des tâches nouvelles, parmi lesquelles les recherches pour retrouver la trace de militaires et de civils disparus, ainsi que la transmission de messages familiaux.

Mais, d'autre part, l'Agence centrale a dû continuer, comme par le passé, son activité découlant de la seconde guerre mondiale ainsi que des conflits et des troubles qui se sont succédé depuis 1945. Il s'agit notamment d'établir le sort de combattants disparus au cours des opérations ou de prisonniers de guerre et d'internés civils qui n'ont pas regagné leur patrie, de délivrer des attestations de captivité ou d'hospitalisation aux anciens prisonniers qui en font la demande, d'entreprendre des démarches pour obtenir des actes de décès.

En outre, l'Agence centrale continue à recevoir de nombreuses demandes émanant de familles dont les membres ont été séparés

¹ Voir *Revue internationale*, février 1962.

COMITÉ INTERNATIONAL

pendant le second conflit mondial, l'immédiat après-guerre, les événements de Hongrie, etc. Ces cas nécessitent de minutieuses recherches, soit dans le pays d'origine, soit dans le pays d'émigration. L'aboutissement de ces enquêtes donne à l'Agence centrale la possibilité d'accomplir ensuite, à la demande des intéressés et pour autant que ces derniers remplissent les conditions voulues, les démarches qui leur permettront de se réunir à leurs proches parents.

En conclusion, dans les divers secteurs de l'Agence centrale, la proportion d'enquêtes qui aboutissent à un résultat positif s'accroît sans cesse. C'est ainsi que, durant l'année 1961, un tiers environ des enquêtes ont eu un résultat fructueux. Il s'agit là d'un fait encourageant, illustrant la coopération toujours plus efficace que les Sociétés nationales et les diverses instances apportent à l'œuvre du CICR.
